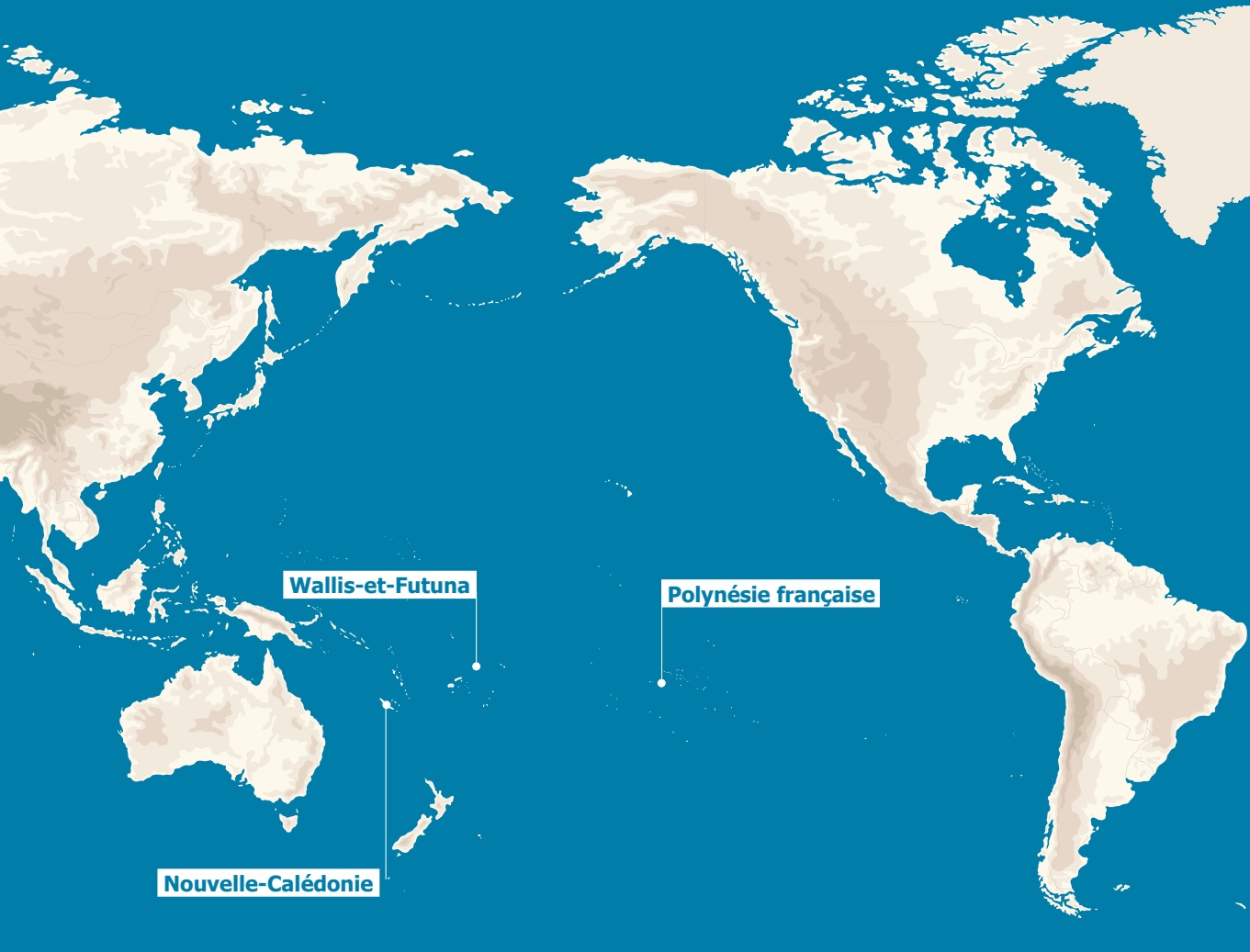


LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

PÉRIMÈTRE D'ACTIVITÉS DE L'IEOM



Sommaire

Synthèse.....	3
I. Compte de transactions courantes.....	4
1.1 Biens : un taux de couverture historiquement bas	6
1.2 Services : l’effondrement du tourisme dégrade l’excédent.....	9
1.3 Revenus primaires : un excédent lié aux salaires du secteur public.....	11
1.4 Revenus secondaires : un rôle d’amortisseur des transferts de l’État.....	11
II. Compte financier	13
2.1 Investissements directs : un repli des transactions immobilières.....	13
2.2 Investissements de portefeuille : une hausse des achats de titres par les Polynésiens.....	15
2.3 Autres investissements et équilibre global de la balance des paiements : des liquidités abondantes.....	15
III. Annexes	17
3.1 Tableaux statistiques	17
3.2 La méthodologie de la balance des paiements.....	20

Synthèse

En 2020, la diffusion de la pandémie de Covid-19 a mis à mal l'activité économique et les échanges internationaux, se traduisant pour la balance des paiements de la Polynésie française par des évolutions significatives.

Un solde des échanges courants négatif

Déficitaire en 2019 en raison de l'importation de biens d'équipement exceptionnels, le **compte des transactions courantes** le reste en 2020, la crise Covid-19 ayant considérablement ralenti l'activité économique et les échanges extérieurs, notamment dans le tourisme.

Le déficit structurel de la **balance des biens** se réduit sous l'effet de la baisse des importations, mais reste important (160,7 milliards F CFP).

L'excédent de la **balance des services**, alimenté par les recettes touristiques, principale ressource marchande du pays, s'affaiblit considérablement (23,7 milliards de F CFP en 2020 contre 62,9 milliards en 2019).

Toutefois, le solde positif de la **balance des revenus**, 133,1 milliards de F CFP, stimulé par la progression des versements de l'État (rémunérations, pensions, dotations et subventions), atténue le déficit des transactions courantes.

La France renforce sa position de premier partenaire de la Polynésie française suite à l'afflux de dotations exceptionnelles liées à la crise sanitaire. Elle concentre ainsi 62 % des flux de transactions courantes du territoire, devant les États-Unis (11 %) et l'Union-Européenne hors France (6 %).

Compte financier : des sorties nettes en hausse

Le **compte financier** fait ressortir une hausse significative des avoirs nets de la Polynésie française vis-à-vis de l'extérieur (12,2 milliards de F CFP contre 3,8 milliards de F CFP en 2019), portée par l'ensemble des catégories d'investissement.

Tableau 1 : Principaux postes de la balance des paiements (soldes)

En millions de F CFP	2018 (r)	2019 (r)	2020 (p)
Compte des transactions courantes (I) dont	33 411	-9 111	-3 995
Biens	-164 291	-198 168	-160 748
Services	69 310	62 877	23 688
Revenus primaires	60 337	61 799	62 062
Revenus secondaires	68 055	64 381	71 003
Compte de capital (II)	-10	0	0
Capacité / besoin de financement du territoire (III) =	33 400	-9 111	-3 995
Compte financier	6 129	3 758	12 239
Investissements directs (IV)	3 232	1 478	1 749
Investissements de portefeuille (V)	1 521	590	2 350
Solde de la balance de base (VI) = (III) - (IV) - (V)	28 648	-11 179	-8 094
Autres investissements	1 377	1 690	8 140
Erreurs et omissions	-27 271	12 869	16 234
<i>Estimation PIB (source : CEROM)</i>	<i>636 343</i>	<i>657 240</i>	<i>609 090</i>

(r) Chiffres révisés

(p) Chiffres provisoires

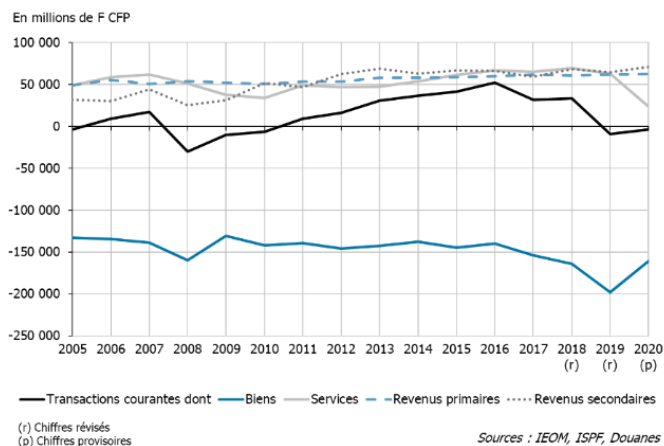
Sources : IEOM, ISPF, CEROM

I. Compte de transactions courantes

Positif pendant presque une décennie, le **compte des transactions courantes**¹ affiche un solde négatif pour la deuxième année consécutive (-4 milliards de F CFP en 2020, -9 milliards en 2019).

Alors qu'il était imputable à une importation exceptionnelle de biens d'équipement en 2019 (avions acquis par Air Tahiti Nui), il découle en 2020 du choc économique né de la crise Covid-19.

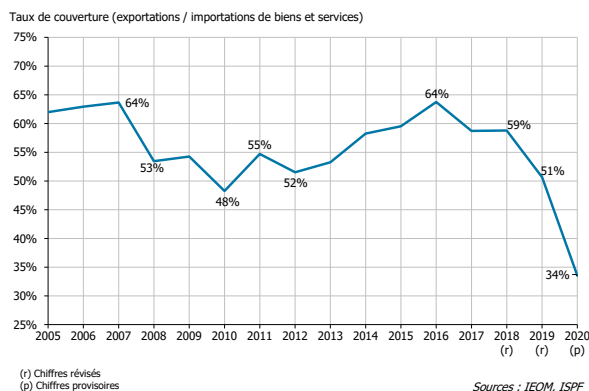
Graphique 1 : Principaux soldes du compte de transactions courantes



Structurellement faible en raison du déséquilibre des échanges de la Polynésie française avec l'extérieur, le **taux de couverture**² des biens et services s'effondre, passant de 51 % en 2019 à 34 % en 2020.

À titre de comparaison, ce taux s'élève en 2020 à 93 % en France (après 97 % en 2019) et 64 % en Nouvelle-Calédonie.

Graphique 2 : Taux de couverture global des biens et services



¹ Il retrace l'équilibre des échanges de biens, services et revenus entre la Polynésie française et le reste du monde.

² Indicateur de l'équilibre des échanges d'un pays avec l'extérieur, le taux de couverture mesure le rapport entre les exportations et

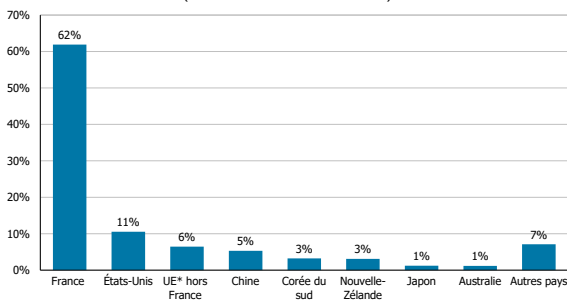
les importations d'un pays (de biens, de services, ou de biens et services confondus).

Incidence notable de la crise Covid-19, l'afflux de dotations exceptionnelles conforte la place de la **France** comme premier partenaire de la Polynésie française : en 2020, elle concentre 62 % de ses transactions courantes contre 51 % en 2019, soit +11 points. Avec

11 % du total, les **États-Unis** sont en deuxième position, suivis par **l'Union européenne** hors France (6 %), pourvoyeuse de biens, tout comme la zone Asie-Pacifique (Chine, Corée, Japon, Nouvelle-Zélande).

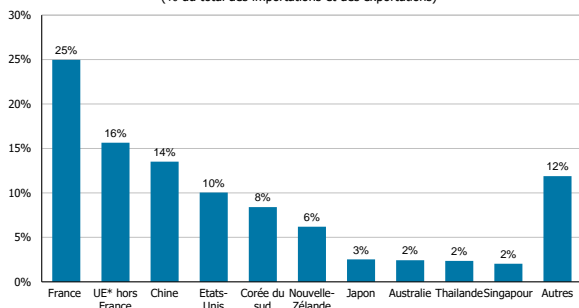
Graphiques 3, 4 et 5 : Répartition géographique des flux de transactions courantes, biens et services

Transactions courantes
(% du total des crédits et des débits)



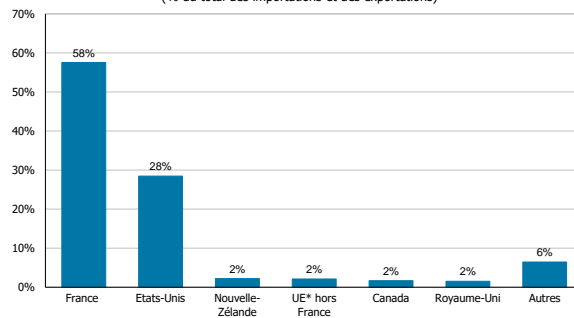
Sources : IEOM - balance en règlements, ISPF
* Union européenne, hors Royaume-Uni

Échanges de biens
(% du total des importations et des exportations)



Sources : Douanes, ISPF. Exportations : locales.
* Union européenne, hors Royaume-Uni

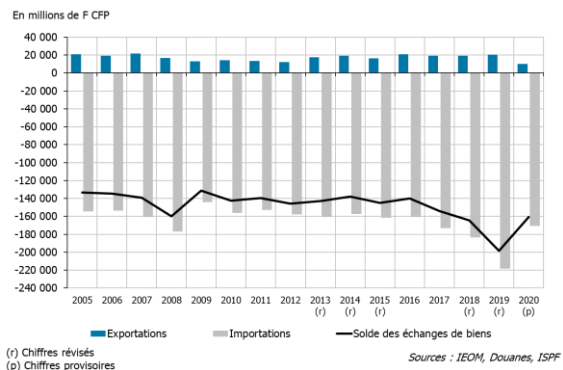
Échanges de services
(% du total des importations et des exportations)



Sources : IEOM - balance en règlements, ISPF
* Union européenne, hors Royaume-Uni

1.1 Biens : un taux de couverture historiquement bas

Graphique 6 : Échanges de biens



La balance commerciale de la Polynésie française est structurellement déséquilibrée : chaque année, ses importations représentent près de 10 fois ses exportations. En 2020, son déficit, 160,7 milliards de F CFP, se réduit, sous l'effet d'une contraction des importations supérieure à celle des exportations.

Le taux de couverture des importations par les exportations chute à 6 % (9 % en 2019), son plus bas niveau jamais observé.

Des importations en fort repli

Réflétant la baisse de la consommation des ménages et de l'investissement des entreprises polynésiennes, les importations³ ont diminué de 35,0 milliards de F CFP en 2020, pour s'établir à 168,2 milliards de F CFP. La contraction est d'autant plus forte que l'exercice 2019 avait été marqué par des importations hors-normes de biens d'équipement⁴ (graphique 7).

Hors éléments exceptionnels, les importations de biens destinés aux ménages⁵ et aux entreprises⁶ diminuent

de respectivement 7,2 % et 3,2 %.

Les importations de produits pétroliers, qui baissent à la fois en volume et en valeur, contribuent significativement à la tendance globale. Les tonnages de carburéacteurs importés chutent de moitié et ceux de fioul de 10 %. La facture énergétique de la Polynésie française est en outre allégée par le recul du cours international du pétrole en 2020⁷.

Des exportations sinistrées

En 2020, les exportations de produits locaux⁸ s'affichent à 5,6 milliards de F CFP contre 11,8 milliards de F CFP en moyenne annuelle sur la dernière décennie. Avec trois mois de fermeture des frontières et de suspension des vols, elles accusent une perte de 4,4 milliards de F CFP de recettes par rapport à 2019.

- Le secteur perlicole, déjà fragilisé avant la crise Covid-19, en explique la moitié. Les exports de perles brutes chutent à 2,5 milliards de F CFP en 2020 (-51 %, après -35 % en 2019, -8 % en 2018)⁹.
- Les exportations de poissons (0,8 milliard de F CFP) et de vanille (0,4 milliard de F CFP) diminuent de plus de moitié en 2020, contribuant à près de 30 % à la baisse globale.

Les reventes de biens d'équipement exceptionnels, moins importantes que l'année précédente¹⁰, accentuent la baisse globale des exportations (graphique 8).

Le déficit lié à l'avitaillement se réduit

La mise en sommeil du tourisme international et des transports aériens a pesé sur les dépenses d'avitaillement (carburant, provisions, fournitures

³ Données douanières uniquement, c'est-à-dire hors avitaillement et négoce international.

⁴ Achat de deux gros porteurs par la compagnie Air Tahiti Nui.

⁵ Biens agricoles, alimentaires, de consommation et automobiles.

⁶ Biens intermédiaires et biens d'équipement (hors éléments exceptionnels).

⁷ Au global, la facture énergétique s'allège de 5,4 milliards de F CFP sur un an (-25 %).

⁸ Biens entièrement ou partiellement produits dans le pays, c'est-à-dire hors importations réexportées en l'état.

⁹ Voir le rapport économique annuel 2020 de l'IEOM, section « Perliculture » : <https://www.ieom.fr/polynesie-francaise/publications/rapports-annuels/rapports-d-activite/article/rapport-annuel-economique-2020-de-l-ieom-polynesie-francaise>

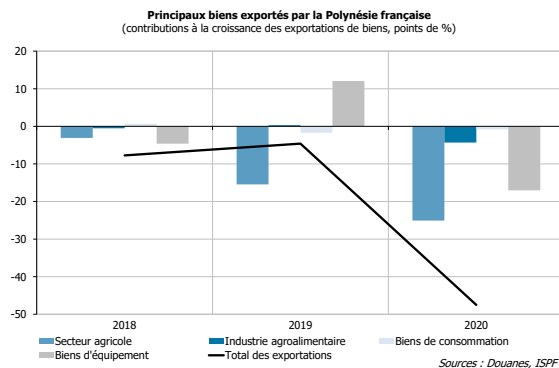
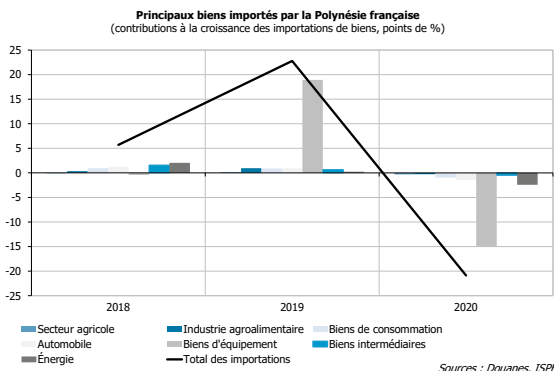
¹⁰ Reventes de ses anciens appareils Airbus par la compagnie Air Tahiti Nui en 2019.

consommées par les transporteurs) en 2020, conduisant à une diminution de moitié du déficit.

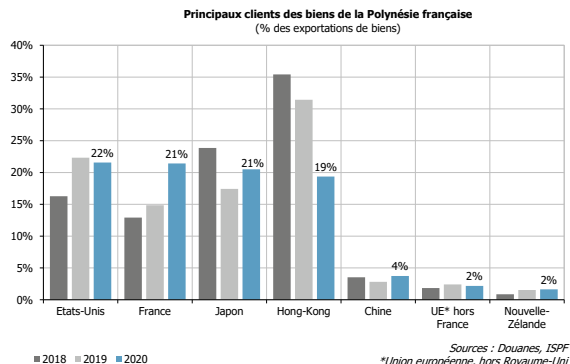
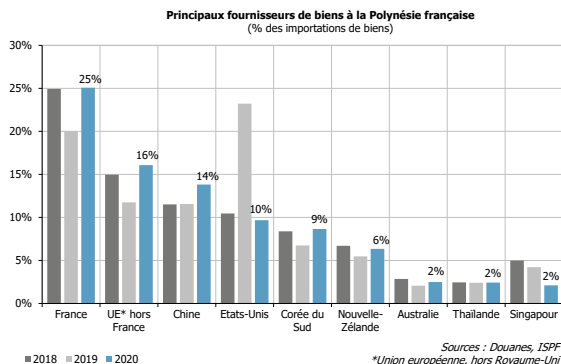
En effet, le ralentissement de l'activité est drastique, tant pour les compagnies aériennes résidentes que pour

les non-résidentes opérant à l'international : -55 % de mouvements aériens en Polynésie française en 2020, -66 % de passagers, -56 % de fret.

Graphiques 7 et 8 : Variation des importations et exportations de biens en valeur et contributions par produit



Graphiques 9 et 10 : Principaux fournisseurs et clients de biens de la Polynésie française



La moitié des importations polynésiennes sont françaises, chinoises ou américaines

Premier partenaire commercial de la Polynésie française (25 % de ses importations), la **France** lui fournit en 2020 un tiers de ses importations de produits alimentaires, plus de 40 % de celles de biens d'équipement aéronautiques, de composants électroniques et de produits pharmaceutiques.

Les autres pays de l'**Union européenne** (16 % des importations) lui vendent également de nombreux produits pharmaceutiques (un tiers des besoins du pays), mais aussi des produits automobiles (17 %) et alimentaires (15 %).

La **Chine** fournit 14% des importations totales de la Polynésie française, essentiellement des produits électriques et électroniques (40 % de ses besoins), des biens d'équipements du foyer et des produits textiles (50 %).

Les **autres pays d'Asie** représentent 21 % des importations de la Polynésie française. Celle-ci y achète principalement des hydrocarbures (à la Corée du Sud pour 77 % de ses besoins, et à Singapour pour 14 %) et des voitures (Thaïlande, Corée, Japon).

Les **États-Unis** (10 %) lui apportent aussi beaucoup de produits alimentaires, notamment en viande, et de biens aéronautiques.

De la zone **Pacifique** (9 %), la Polynésie française importe essentiellement des biens de **Nouvelle-Zélande** (produits laitiers, viande).

La baisse des importations en 2020 n'a pas fondamentalement bouleversé la répartition géographique de leur provenance.

Des exportations concentrées sur quatre pays

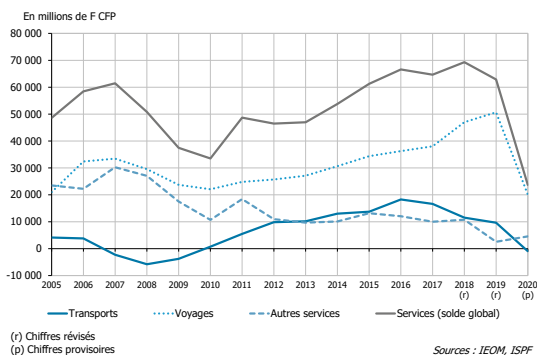
Les États-Unis, la France, le Japon et Hong-Kong représentent 83 % des exportations polynésiennes en 2020.

Les achats des **États-Unis** sont composés pour 86 % de produits de la pêche, tandis que la **France** absorbe la majeure partie des exportations polynésiennes d'huile de coprah (98 %) de monoi (64 %) et de vanille (56 %).

Hong-Kong et le **Japon** concentrent respectivement 45 % et 42 % des exportations de perles brutes.

1.2 Services : l'effondrement du tourisme dégrade l'excédent

Graphique 11 : Échanges de services (principaux soldes)



L'excédent des échanges de services se contracte de 62 % en 2020 (23,7 milliards de F CFP contre 62,9 milliards de F CFP en 2019), grevé par l'impact de la Covid-19 sur le tourisme, principale ressource de la Polynésie française.

En forte baisse (-46 points en un an), le taux de couverture des services atteint 167 %¹¹.

Voyages : chute sévère des recettes en 2020

L'excédent des **dépenses touristiques** (hors transport aérien), de 20,1 milliards de F CFP en 2020, se replie de 60 % par rapport à l'année précédente.

Les touristes en provenance de l'extérieur n'ont rapporté que 28,1 milliards de F CFP de recettes, soit 42,5 milliards de F CFP de moins qu'en 2019. En effet, la fréquentation touristique a été divisée par trois en un an (77 000 en 2020, après 236 000 en 2019).

Les Polynésiens, pour leur part, bloqués par les confinements et les fermetures de frontières de leurs destinations favorites (États-Unis, France, Nouvelle-Zélande, Canada, Nouvelle-Calédonie, Japon), ont moins voyagé à l'étranger, donc moins dépensé :

¹¹ À titre de comparaison, il est de 105 % en France et de 50 % en Nouvelle-Calédonie.

¹² Services consommés par l'État français en Polynésie française, et ceux des collectivités locales auprès de l'extérieur. Ces services sont inscrits principalement en « services des administrations publiques » (pour ceux dont la nature n'est pas identifiée), mais aussi en services de construction, et en services divers aux entreprises. Depuis la campagne 2020, un travail d'identification

seulement 8,0 milliards de F CFP en 2020, soit 11,9 milliards de F CFP de moins qu'en 2019.

Transports : un déficit record

Restée excédentaire pendant dix ans, la balance des **services de transport** devient déficitaire en 2020, -1,0 milliard de F CFP après +9,6 milliards de F CFP en 2019.

Sa contraction provient du repli des recettes nettes du **transport aérien**, impacté par la chute globale du trafic international de passagers. La diminution des recettes des compagnies locales (-17,0 milliards de F CFP) dépasse celle des opérateurs étrangers (-6,4 milliards de F CFP).

Quant à la balance des **transports maritimes**, elle est structurellement déséquilibrée (-7,2 milliards de F CFP en 2020), le fret international étant opéré exclusivement par des armateurs étrangers.

Stabilité des services consommés par les administrations publiques (APU)

Principalement alimentés par les dépenses de fonctionnement et d'investissement civiles et militaires de l'État en Polynésie française, les services consommés par les administrations publiques¹² génèrent un excédent de 13,1 milliards de F CFP en 2020.

Déficit structurel pour les autres services

Les **autres services** (hors APU) sont globalement déficitaires, la Polynésie française étant globalement importatrice de services, hormis dans le domaine touristique.

Les services de **télécommunications** restent déficitaires, en particulier vis-à-vis des États-Unis¹³.

Le déficit des services d'**assurances** se réduit

des dépenses des administrations publiques a été réalisé, une partie des services a été reclassée notamment sur la ligne « services de construction », cf. Encadré 2 : « Les révisions des données antérieures de la balance des paiements ».

¹³ Notamment en raison des travaux d'installation des câbles sous-marins Natitua et Manatua par des fournisseurs non-résidents, à savoir Alcatel Submarine Networks (France) et Subcom (États-Unis).

légèrement en 2020. La diminution des souscriptions effectuées hors du territoire, essentiellement des contrats d'assurance-vie conclus en France, se reflète dans la baisse de l'encours de l'assurance-vie des ménages résidents (-3 milliards de F CFP entre décembre 2019 et décembre 2020). En outre, les indemnités reçues par les résidents sur des assurances-dommages sont moins élevées en 2020.

Pour ce qui est des **autres services**, le ralentissement de l'activité induit une moindre consommation des agents économiques, donc un allègement de leur déficit¹⁴.

Une concentration des échanges de services sur quelques pays

La **France** conforte son rang de premier partenaire de la Polynésie française :

- Dans un contexte de diminution globale des échanges internationaux, sa position de premier client se renforce mécaniquement (59 % en 2020, après 38 % en 2019), grâce aux services consommés localement par les administrations de l'État.
- En parallèle, la France fournit plus de la moitié des services consommés par la Polynésie française (55 %), essentiellement en tourisme, fret maritime, services divers aux entreprises, transport aérien et services de télécommunication.

Les **États-Unis** conservent la deuxième place :

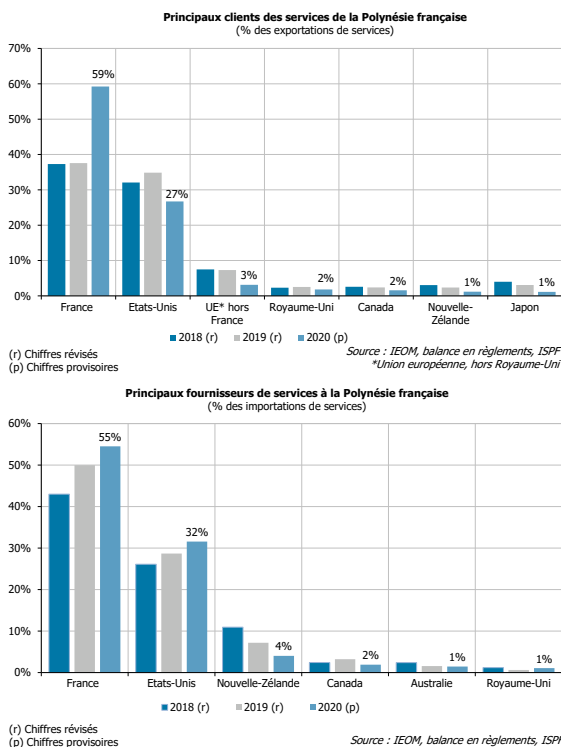
- Principal marché émetteur de tourisme de la Polynésie française (42 % des touristes en 2020), ils consomment 27 % des services polynésiens.
- En miroir, ils assurent 32 % des services consommés par la Polynésie française,

notamment en transport aérien, tourisme et services de télécommunications

La part de son troisième fournisseur, la **Nouvelle-Zélande**, diminue (4 % contre 7 % en 2019), en raison de la stricte fermeture de ses frontières depuis la Covid-19.

Bien plus limités et principalement touristiques, les échanges de services entre la Polynésie française et ses **autres partenaires** diminuent en 2020.

Graphiques 12 et 13 : Échanges de services par pays

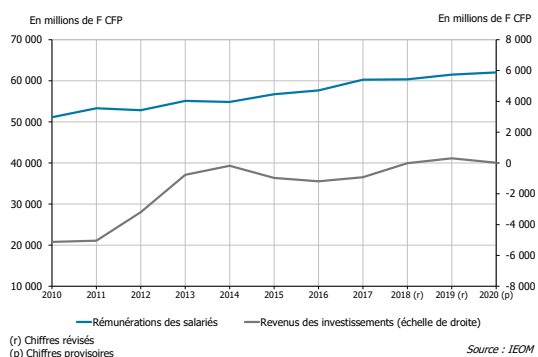


¹⁴ Voir détails en tableau 4.

1.3 Revenus primaires : un excédent lié aux salaires du secteur public

Le solde des revenus primaires (rémunérations du travail et revenus d'investissements) atteint 62,1 milliards de F CFP en 2020 (+0,4 %)¹⁵. Structurellement excédentaire, il est essentiellement alimenté par les flux en provenance de la France pour les salaires des agents de l'État.

Graphique 14 : Soldes des revenus primaires



Le solde positif des **rémunérations des salariés** (+62,1 milliards de F CFP en 2020) résulte de la différence entre les salaires perçus de l'extérieur (61,8 milliards de F CFP pour le secteur public¹⁶ et 1,5 milliard de F CFP pour le secteur privé), et ceux versés par des résidents à des travailleurs non-résidents (1,3 milliard de F CFP).

Les **revenus des investissements**, globalement stables par rapport à l'année précédente, sont équilibrés : les versements à des non-résidents, 5,4 milliards de F CFP, sont équivalents aux revenus de placements des résidents hors du pays, notamment en titres (2,1 milliards de F CFP de revenus issus des investissements de portefeuille).

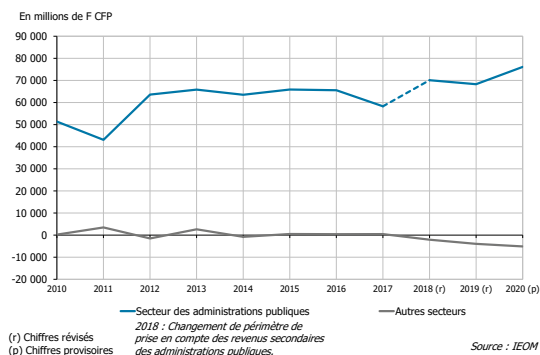
¹⁵ Les données des années antérieures ont fait l'objet de révisions (voir Encadré 2 : « Les révisions des données antérieures de la balance des paiements »).

¹⁶ Les données des années antérieures ont fait l'objet de révisions (voir Encadré 2 : « Les révisions des données antérieures de la

1.4 Revenus secondaires : un rôle d'amortisseur des transferts de l'État

Soutenu par les transferts de l'État, le solde des revenus secondaires nets atteint 71,0 milliards de F CFP en 2020 (+10,3 %)¹⁷.

Graphique 15 : Soldes des revenus secondaires



Structurellement excédentaire, le solde des revenus secondaires nets reçus par les **administrations publiques** résidentes s'élève à 76 milliards de F CFP en 2020, en nette hausse (+8 milliards de F CFP) résultant de dotations versées par l'État notamment pour faire face à la crise de la Covid-19.

A contrario, le solde des revenus secondaires des ménages et entreprises est resté déficitaire. Les transferts (donations, autres transferts sans réciprocité) des **ménages et entreprises** polynésiens vers l'extérieur sont restés globalement stables, tandis que ceux de l'extérieur vers la Polynésie française ont diminué, conduisant à un déficit légèrement plus marqué (-5 milliards de F CFP).

balance des paiements »).

¹⁷ Les données des années antérieures ont fait l'objet de révisions (voir Encadré 2 : « Les révisions des données antérieures de la balance des paiements »).

Encadré 1 : Les versements publics nets

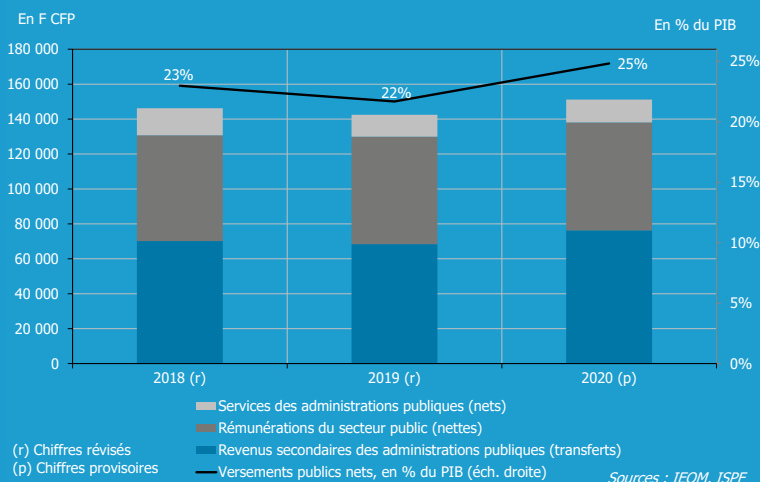
Les dépenses de l'État en Polynésie française, inscrites en revenus primaires, revenus secondaires et services, correspondent à des salaires, des pensions, des transferts aux collectivités territoriales ainsi que des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Les versements publics nets augmentent de 6 % en 2020, pour atteindre 151 milliards de F CFP. Ils représentent ainsi 64 % du total des crédits du compte de transactions courantes (contre 48 % en 2019) et près de 25 % du PIB (22 % en 2019).

La hausse provient essentiellement des dotations et subventions (+8 milliards de F CFP en 2020), soutenues par les dispositifs d'aides exceptionnels face aux conséquences économiques de la pandémie. Principal dispositif, le Fonds de Solidarité de l'État (FSE) a conduit au versement de 6,5 milliards de F CFP d'aides aux entreprises polynésiennes en 2020.

En 2020, les versements publics sont composés à 50 % de revenus secondaires des administrations publiques (76 milliards de F CFP en 2020, dont 30 % de dotations et subventions, 20 % de pensions et prestations nettes), à 40 % de rémunérations salariales nettes (62 milliards de F CFP en 2020), et pour 10 % de dépenses militaires et civiles nettes (13 milliards de F CFP).

Graphique 16 : Versements publics nets en Polynésie française



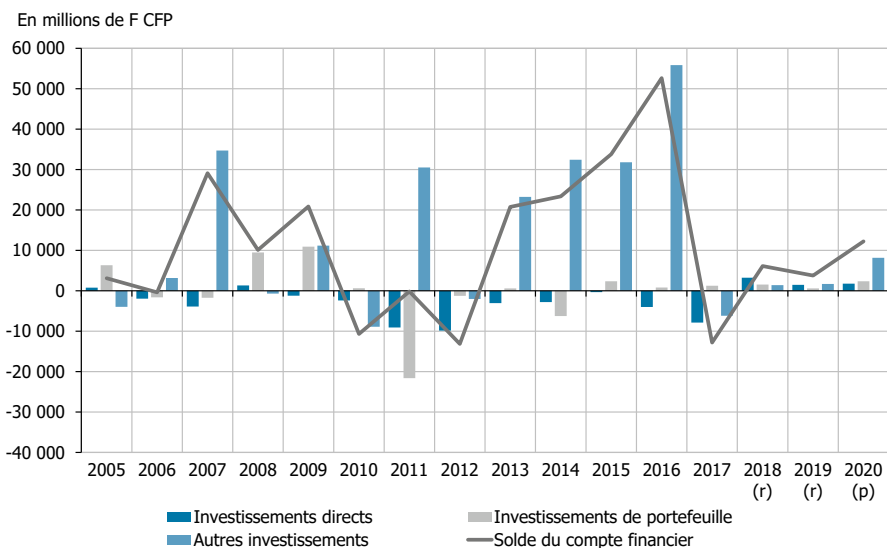
Les versements publics nets 2018 et 2019 ont fait l'objet de révisions, suite à un changement de périmètre et à la refonte des déclarations de certains déclarants à la balance des paiements, qui impactent notamment les rubriques « Services des administrations publiques », « Rémunérations des salariés (secteur public) » et « Revenus secondaires du secteur des administrations publiques » (voir Encadré 2 : « Les révisions des données antérieures de la balance des paiements »).

II. Compte financier

Avec une progression des avoirs détenus à l'étranger (16,9 milliards de F CFP) plus forte que celle des engagements vis-à-vis de l'étranger (4,7 milliards de F CFP), le compte financier de la

Polynésie française présente une hausse des avoirs nets de 12,2 milliards de F CFP, portée par l'ensemble des catégories d'investissement.

Graphique 17 : Solde des principaux postes du compte financier
Variation des avoirs nets vis-à-vis de l'étranger



2.1 Investissements directs : un repli des transactions immobilières

Les investissements directs nets des Polynésiens à l'étranger (solde des IDE sortants) ont été plus importants que ceux des non-résidents en Polynésie

française (solde des IDE entrants), conduisant à des sorties nettes de 1,7 milliard de F CFP).

Tableau 2 : Soldes des investissements directs

En millions de F CFP	2018 (r)	2019 (r)	2020 (p)	Variations 20/19
Soldes des IDE	3 232	1 478	1 749	271
Solde IDE sortants (-) dont	3 832	4 351	3 650	-701
Capital social (*)	64	-201	-52	148
Investissements immobiliers	2 785	1 718	835	-883
Autres opérations	983	2 833	2 867	34
Solde IDE entrants (+) dont	600	2 873	1 901	-972
Capital social (*)	330	403	84	-318
Investissements immobiliers	590	1 208	171	-1 037
Autres opérations	-319	1 261	1 645	384

(*) hors investissements immobiliers

Source : IEOM

(r) Chiffres révisés

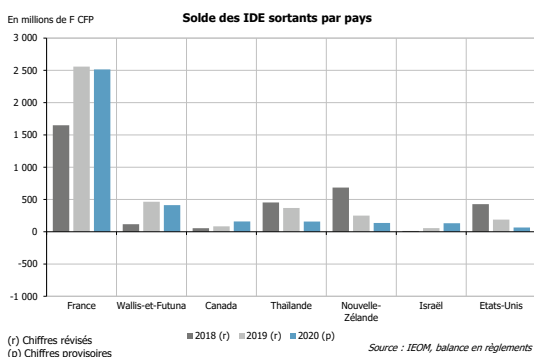
(p) Chiffres provisoires

Les **IDE des Polynésiens à l'étranger** ont donné lieu à des sorties nettes de 3,7 milliards de F CFP en 2020, après 4,4 milliards en 2019.

Marquée par un reflux des transactions, l'année 2020 s'est tout de même conclue sur des achats nets de 0,8 milliard de F CFP dans la pierre, majoritairement effectués en Thaïlande (19 % du total), au Canada (19 %) et en Nouvelle-Zélande (16 %).

Les autres opérations, relatives à des remontées de trésorerie de filiales polynésiennes vers leurs maisons-mères à l'étranger (industrie, distribution, assurance), principalement métropolitaines, sont globalement stables (sorties nettes de 2,9 milliards de F CFP).

[Graphique 18 : Soldes des investissements directs sortants par pays de contrepartie](#)

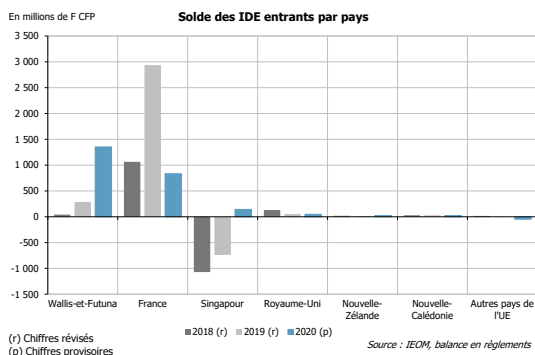

 (r) Chiffres révisés
 (p) Chiffres provisoires

Les **IDE en Polynésie française par les non-résidents** engendrent des entrées nettes de 1,9 milliard de F CFP sur l'exercice (2,9 milliards de F CFP en 2019).

Les investissements immobiliers de non-résidents en Polynésie française ont été insignifiants en 2020 (0,2 milliard de F CFP, après 1,2 milliard en 2019), le solde des investissements en provenance de France (0,3 milliard de F CFP) compensant les désinvestissements nets des Américains (0,2 milliard de F CFP).

Les autres opérations (1,6 milliard de F CFP en 2020), essentiellement des prêts à court terme et avances en trésorerie accordées aux filiales polynésiennes par leurs maisons-mères à l'étranger (France, Wallis-et-Futuna, Singapour), sont en légère hausse.

[Graphique 19 : Soldes des investissements directs entrants par pays de contrepartie](#)


 (r) Chiffres révisés
 (p) Chiffres provisoires

2.2 Investissements de portefeuille : une hausse des achats de titres par les Polynésiens

En 2020, les investissements de portefeuille enregistrent des sorties nettes de 2,4 milliards de F CFP (0,6 milliard de F CFP en 2019).

Les achats de titres par les Polynésiens ont progressé

(6,6 milliards de F CFP en 2020, contre 5,0 milliards en 2019), pour des reventes relativement équivalentes (4,2 milliards de F CFP, contre 4,4 en 2019), dans un marché favorablement orienté.

2.3 Autres investissements et équilibre global de la balance des paiements : des liquidités abondantes

Les autres investissements, qui regroupent toutes les autres opérations sur actifs et passifs financiers entre les résidents et les non-résidents (prêts, crédits, crédits commerciaux...), donnent lieu à des sorties nettes (hausse des avoirs nets) de 8,1 milliards de F CFP en 2020.

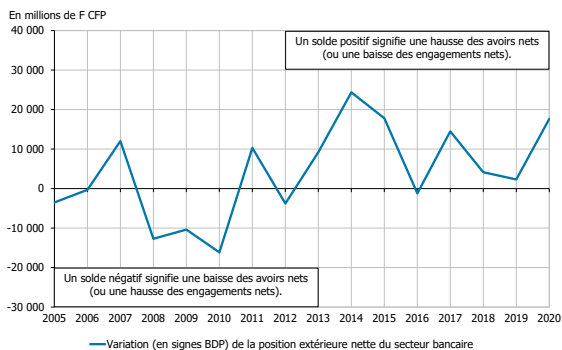
En 2020, les **banques polynésiennes** continuent à placer une partie de leurs liquidités excédentaires à l'étranger, notamment sur la place calédonienne, en déficit structurel de liquidité. Leurs avoirs à l'étranger augmentent de 14,2 milliards de F CFP sur l'année tandis que leurs engagements reculent de 2,8 milliards de F CFP ; par conséquent, leur position extérieure nette cumulée se renforce de 17 milliards de F CFP. Cet excédent provient de l'accroissement des dépôts collectés (épargne des ménages, PGE reçus par les entreprises). Il tient également au changement de dimension de la politique

monétaire mise en place par l'IEOM fin 2019. En Polynésie française, ce sont ainsi 55,1 milliards de F CFP qui ont été injectés par l'IEOM en 2020.

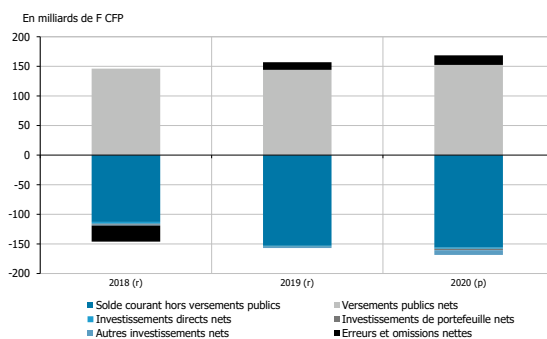
Les engagements nets des **administrations publiques**, qui avaient décliné sur les derniers exercices avec la politique de désendettement menée par le gouvernement, augmentent en 2020, suite au décaissement du prêt de 28,6 milliards de F CFP garanti par l'État, obtenu par le Pays auprès de l'AFD et dévolu au financement des mesures de sauvegarde de l'économie pendant la crise.

Enfin, les placements nets à l'étranger des **autres secteurs** (particuliers et entreprises) se réduisent significativement. Pour mémoire, leurs engagements avaient considérablement augmenté en 2019 avec les emprunts contractés hors du pays par la compagnie Air Tahiti Nui pour le renouvellement de sa flotte.

Graphiques 20 et 21 : Soldes des autres investissements du secteur bancaire et équilibre global de la balance des paiements



Source : SURFI-IEOM



(r) Chiffres révisés
(p) Chiffres provisoires

Source : IEOM

Encadré 2 : Les révisions des données antérieures de la balance des paiements

Des révisions méthodologiques ont été apportées aux balances des paiements des années 2018 et 2019.

Parmi les principales évolutions :

- Reclassements de certains « *Services des administrations publiques* » vers les « *Services de construction* » : la première catégorie regroupe des services consommés par les administrations publiques dont la nature n'est pas identifiée. Certaines opérations ont pu être identifiées comme relevant de la construction, et ainsi reclassées comme telles.
- Refonte du périmètre de déclarations de certains déclarants à la balance des paiements, impactant différentes rubriques, notamment significativement les rubriques *Services* (« *Autres services aux entreprises* », « *Services d'assurance* »), *Revenus primaires* (« *Rémunérations des salariés du secteur public* »), *Revenus secondaires* (« *Revenus secondaires du secteur des administrations publiques* »), *Investissements directs*, et *Autres investissements*.
- Révisions sur opérations des rubriques « *Investissements directs - Autres opérations* », « *Autres investissements - Prêts et dépôts* » et « *Transports maritimes* ».

Tableau 3 : Les principales révisions des données 2018 et 2019 (soldes)

En millions de F CFP	Données 2018				Données 2019		
	Rapport annuel 2018	Rapport annuel 2019	Rapport annuel 2020	Écarts	Rapport annuel 2019	Rapport annuel 2020	Écarts
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	27 841	24 629	33 411	8 782	-22 081	-9 111	12 970
BIENS	-166 483	-165 669	-164 291	1 377	-201 767	-198 168	3 599
SERVICES	71 069	70 224	69 310	-913	63 212	62 877	-335
Transports	13 541	13 501	11 529	-1 971	10 535	9 644	-891
Services de construction	0	0	9 099	9 099	52	5 727	5 675
Autres services aux entreprises	-2 438	-417	-794	-377	-4 901	-5 563	-662
Services des administrations publiques	17 662	14 837	6 734	-8 103	13 526	8 967	-4 559
REVENUS PRIMAIRES	60 575	63 002	60 337	-2 666	63 360	61 799	-1 560
Rémunération des salariés	60 592	63 020	60 352	-2 668	63 306	61 495	-1 811
Revenus des investissements	-17	-17	-15	2	54	304	250
REVENUS SECONDAIRES	62 681	57 071	68 055	10 984	53 114	64 381	11 267
Secteur des administrations publiques	66 634	60 885	70 125	9 240	58 115	68 321	10 206
Autres secteurs	-3 953	-3 814	-2 070	1 744	-5 001	-3 940	1 061
COMPTE DE CAPITAL	-10	-10	-10	0	0	0	0
COMPTE FINANCIER	11 998	12 932	6 129	-6 803	8 393	3 758	-4 635
Investissements directs	7 434	6 408	3 232	-3 176	2 705	1 478	-1 227
Polynésie française à l'étranger	2 856	2 856	3 832	976	4 475	4 351	-124
Étranger vers Polynésie française	-4 579	-3 552	600	4 153	1 770	2 873	1 103
<i>Capital social</i>	<i>831</i>	<i>831</i>	<i>920</i>	<i>89</i>	<i>1 611</i>	<i>1 611</i>	<i>0</i>
<i>Autres opérations</i>	<i>-5 410</i>	<i>-4 383</i>	<i>-319</i>	<i>4 064</i>	<i>158</i>	<i>1 261</i>	<i>1 103</i>
Investissements de portefeuille	1 521	1 521	1 521	0	599	590	-9
Autres investissements	3 043	5 003	1 377	-3 626	5 089	1 690	-3 399
Avoirs	-4 398	-6 438	-6 788	-350	26 929	-14	-26 943
Prêts et dépôts	2 002	-7 701	-8 603	-902	5 563	6 270	708
Autres avoirs	-6 400	1 262	1 815	553	21 366	-6 285	-27 651
Engagements	-7 441	-11 441	-8 165	3 276	21 840	-1 704	-23 544
Prêts et dépôts	-6 809	-10 809	-9 217	1 592	18 867	-2 458	-21 325
Autres engagements	-632	-632	1 052	1 684	2 973	754	-2 219
ERREURS ET OMISSIONS NETTES	-15 833	-11 686	-27 271	-15 584	30 474	12 869	-17 606

Source : IEOM

III. Annexes

3.1 Tableaux statistiques

Tableau 4 : Balance des paiements de la Polynésie française

En millions de F CFP	Crédits			Débits			Soldes		
	2018 (r)	2019 (r)	2020 (p)	2018 (r)	2019 (r)	2020 (p)	2018 (r)	2019 (r)	2020 (p)
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	294 709	297 513	235 179	261 298	306 624	239 174	33 411	-9 111	-3 995
BIENS	19 172	20 281	10 017	183 463	218 449	170 765	-164 291	-198 168	-160 748
<i>dont données douanères</i>	<i>14 899</i>	<i>14 249</i>	<i>7 459</i>	<i>215 514</i>	<i>212 572</i>	<i>168 198</i>	<i>-200 615</i>	<i>-198 322</i>	<i>-160 740</i>
SERVICES	116 351	118 597	59 083	47 041	55 720	35 394	69 310	62 877	23 688
Transports	28 239	27 285	10 177	16 709	17 641	11 130	11 529	9 644	-953
<i>maritimes</i>	<i>679</i>	<i>523</i>	<i>369</i>	<i>7 458</i>	<i>7 713</i>	<i>7 601</i>	<i>-6 779</i>	<i>-7 189</i>	<i>-7 232</i>
<i>aériens</i>	<i>27 559</i>	<i>26 762</i>	<i>9 807</i>	<i>9 251</i>	<i>9 929</i>	<i>3 529</i>	<i>18 308</i>	<i>16 833</i>	<i>6 279</i>
<i>Autres</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Voyages	64 924	70 622	28 125	17 914	19 935	8 038	47 010	50 687	20 087
Services de communication	869	715	1 805	3 614	4 089	4 129	-2 746	-3 374	-2 324
Services de construction	9 099	5 742	4 827	0	15	117	9 099	5 727	4 710
Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers	59	33	37	43	58	23	16	-25	15
Services d'assurances	525	462	100	847	1 069	945	-322	-606	-845
Services financiers	662	410	378	1 204	1 035	564	-542	-624	-187
Services d'informatique et d'information	13	37	14	511	1 040	613	-498	-1 004	-599
Redevances et droits de licence	24	25	26	374	429	395	-350	-404	-369
Autres services aux entreprises	4 785	4 079	3 526	5 580	9 642	8 557	-794	-5 563	-5 031
<i>Autres services commerciaux</i>	<i>551</i>	<i>603</i>	<i>613</i>	<i>1 010</i>	<i>895</i>	<i>718</i>	<i>-459</i>	<i>-292</i>	<i>-105</i>
<i>Locations</i>	<i>194</i>	<i>362</i>	<i>255</i>	<i>1 522</i>	<i>3 667</i>	<i>3 647</i>	<i>-1 328</i>	<i>-3 305</i>	<i>-3 392</i>
<i>Services divers aux entreprises</i>	<i>4 041</i>	<i>3 114</i>	<i>2 658</i>	<i>3 048</i>	<i>5 080</i>	<i>4 193</i>	<i>993</i>	<i>-1 966</i>	<i>-1 534</i>
Services personnels, culturels et récréatifs	379	184	121	206	730	845	173	-546	-724
<i>Services audiovisuels et annexes</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>140</i>	<i>342</i>	<i>-2</i>	<i>-140</i>	<i>-340</i>
<i>Autres services personnels</i>	<i>379</i>	<i>184</i>	<i>119</i>	<i>204</i>	<i>590</i>	<i>503</i>	<i>175</i>	<i>-406</i>	<i>-384</i>
Services des administrations publiques	6 773	9 003	9 946	39	36	38	6 734	8 967	9 907
REVENUS PRIMAIRES	67 578	68 616	68 694	7 242	6 817	6 633	60 337	61 799	62 062
Rémunération des salariés	61 956	63 070	63 323	1 605	1 575	1 277	60 352	61 495	62 046
Revenus des investissements	5 622	5 547	5 371	5 637	5 243	5 356	-15	304	16
<i>Investissements directs</i>	<i>2</i>	<i>89</i>	<i>0</i>	<i>1 123</i>	<i>1 053</i>	<i>1 552</i>	<i>-1 121</i>	<i>-963</i>	<i>-1 552</i>
<i>Investissements de portefeuille</i>	<i>1 902</i>	<i>2 236</i>	<i>2 126</i>	<i>932</i>	<i>603</i>	<i>383</i>	<i>970</i>	<i>1 632</i>	<i>1 743</i>
<i>Autres</i>	<i>3 719</i>	<i>3 222</i>	<i>3 246</i>	<i>3 582</i>	<i>3 586</i>	<i>3 421</i>	<i>136</i>	<i>-365</i>	<i>-175</i>
REVENUS SECONDAIRES	91 608	90 019	97 385	23 553	25 638	26 382	68 055	64 381	71 003
Secteur des administrations publiques	75 820	74 252	82 831	5 695	5 931	6 698	70 125	68 321	76 133
Autres secteurs	15 788	15 767	14 555	17 858	19 707	19 684	-2 070	-3 940	-5 130
<i>Envois de fonds des travailleurs</i>	<i>225</i>	<i>255</i>	<i>264</i>	<i>475</i>	<i>428</i>	<i>376</i>	<i>-250</i>	<i>-174</i>	<i>-112</i>
<i>Autres transferts</i>	<i>15 563</i>	<i>15 512</i>	<i>14 291</i>	<i>17 383</i>	<i>19 279</i>	<i>19 309</i>	<i>-1 820</i>	<i>-3 766</i>	<i>-5 018</i>
COMPTE DE CAPITAL	0	0	0	10	0	0	-10	0	0
Transferts en capital	0	0	0	10	0	0	-10	0	0

(r) Chiffres révisés

(p) Chiffres provisoires

Source : IEO/M

En millions de F CFP	Soldes		
	2018 (r)	2019 (r)	2020 (p)
COMPTE FINANCIER	6 129	3 758	12 239
Investissements directs	3 232	1 478	1 749
Polynésie à l'extérieur	3 832	4 351	3 650
Capital social, hors investissements immobiliers	197	338	14
Investissements immobiliers	2 652	1 179	769
Autres opérations	983	2 833	2 867
Extérieur à Polynésie	600	2 873	1 901
Capital social, hors investissements immobiliers	330	403	84
Investissements immobiliers	590	1 208	171
Autres opérations	-319	1 261	1 645
Investissements de portefeuille	1 521	590	2 350
Avoirs (résidents / titres émis par des non-résidents)	1 521	590	2 350
Emissions	614	63	212
Négociations	2 074	2 604	3 991
Remboursements	-1 167	-2 077	-1 853
Engagements (non-résidents / titres émis par des résidents)	0	0	0
Autres Investissements	1 377	1 690	8 140
Avoirs	-6 788	-14	10 933
Prêts et dépôts	-8 603	6 270	12 190
<i>Dont secteur bancaire</i>	<i>1 036</i>	<i>-2 061</i>	<i>14 188</i>
Autres avoirs	1 815	-6 285	-1 257
Engagements	-8 165	-1 704	2 793
Prêts et dépôts	-9 217	-2 458	5 847
<i>Dont secteur bancaire</i>	<i>-3 176</i>	<i>-4 343</i>	<i>-2 807</i>
Autres engagements	1 052	754	-3 054
ERREURS ET OMISSIONS NETTES	-27 271	12 869	16 234
TOTAL GÉNÉRAL	0	0	0

(r) Chiffres révisés

Source : IEOM

(p) Chiffres provisoires

Tableau 5 : Détails des investissements directs

En milliards de F CFP	Soldes		
	2018 (r)	2019 (r)	2020 (p)
Extérieur à Polynésie	600	2 873	1 901
Capital social (*)	330	403	84
Investissements immobiliers	590	1 208	171
Autres opérations	-319	1 261	1 645
Polynésie à l'extérieur	3 832	4 351	3 650
Capital social (*)	64	-201	-52
Investissements immobiliers	2 785	1 718	835
Autres opérations	983	2 833	2 867

(*) hors investissements immobiliers

Source : IEOM

(r) Chiffres révisés

(p) Chiffres provisoires

Tableau 6 : Données douanières par produits de la Polynésie française

En milliards de F CFP	Exportations			Importations			Soldes		
	2018	2019	2020	2018*	2019	2020	2018*	2019	2020
Total (CAF/FAB) dont	14,9	14,2	7,5	182,6	224,2	177,4	-167,7	-210,0	-170,0
Secteur agricole	9,2	6,9	3,3	3,6	3,9	3,2	5,6	3,0	0,2
Industrie agroalimentaire	2,1	2,2	1,6	40,3	42,0	41,4	-38,2	-39,9	-39,9
Biens de consommation	1,0	0,8	0,7	28,4	30,1	27,9	-27,4	-29,3	-27,2
Automobile	0,1	0,1	0,0	16,3	18,0	14,7	-16,2	-17,9	-14,7
Biens d'équipement	2,1	3,9	1,4	32,8	67,4	34,0	-30,8	-63,5	-32,5
Biens intermédiaires	0,4	0,4	0,4	39,5	40,7	39,6	-39,1	-40,3	-39,2
Énergie	0,0	0,0	0,0	21,7	22,1	16,7	-21,7	-22,1	-16,7

* Hors importation des avions d'ATN sur les biens d'équipement pour une valeur de 44,3 milliards de F CFP car il s'agit d'une location longue durée sans option d'achat.

Sources : Douanes, ISPF

Tableau 7 : Commerce extérieur (biens) par pays partenaire de la Polynésie française

Part du pays sur le total tous pays confondus	Exportations* et importations			Exportations*			Importations		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
France métropolitaine	24%	20%	25%	13%	15%	21%	25%	20%	25%
Union européenne hors France et GB	14%	11%	16%	2%	2%	2%	15%	12%	16%
Chine	11%	11%	14%	4%	3%	4%	12%	12%	14%
Etats-Unis	11%	23%	10%	16%	22%	22%	10%	23%	10%
Corée du Sud	8%	6%	8%	0%	0%	0%	8%	7%	9%
Nouvelle-Zélande	6%	5%	6%	1%	2%	2%	7%	5%	6%
Japon	3%	2%	3%	24%	17%	21%	2%	2%	2%
Australie	3%	2%	2%	0%	0%	0%	3%	2%	2%
Thaïlande	2%	2%	2%	0%	0%	0%	2%	2%	2%
Singapour	5%	4%	2%	0%	0%	0%	5%	4%	2%
Indonésie	1%	1%	1%	0%	0%	0%	1%	1%	1%
Grande Bretagne	2%	1%	1%	0%	0%	0%	2%	1%	1%
Hong-Kong	3%	2%	1%	35%	31%	19%	1%	1%	1%

Sources : Douanes, ISPF. Les parts sont exprimées en valeur CAF/FAB. ☐ Exportations : locales

* Etats-Unis : Hors importation des avions d'ATN en 2018 car il s'agit d'une location longue durée sans option d'achat.

Tableau 8 : Services par pays partenaire de la Polynésie française

En % du total des services	Débits et crédits			Crédits (pays clients)			Débits (pays fournisseurs)		
	2018 (r)	2019 (r)	2020 (p)	2018 (r)	2019 (r)	2020 (p)	2018 (r)	2019 (r)	2020 (p)
France	39%	41%	58%	37%	38%	59%	43%	50%	55%
Etats-Unis	30%	33%	28%	32%	35%	27%	26%	29%	32%
Nouvelle-Zélande	5%	4%	2%	3%	2%	1%	11%	7%	4%
UE hors France et GB	6%	5%	2%	7%	7%	3%	1%	0%	0%
Canada	3%	3%	2%	3%	2%	2%	2%	3%	2%
Autres pays	3%	3%	2%	3%	3%	1%	4%	3%	2%
Royaume-Uni	2%	2%	2%	2%	3%	2%	1%	1%	1%
Australie	3%	2%	1%	3%	2%	1%	2%	2%	1%
Nouvelle-Calédonie	2%	1%	1%	2%	1%	1%	2%	2%	1%
Japon	4%	3%	1%	4%	3%	1%	2%	2%	1%
Chine	1%	1%	1%	2%	1%	0%	1%	1%	1%
Autres pays	2%	2%	1%	2%	2%	1%	3%	2%	1%

(r) Chiffres révisés

(p) Chiffres provisoires

Source : IEOM

N.B. : Les données sont tirées des balances en règlements, à l'exception du poste "Voyages" pour lesquelles les données sont estimées à partir d'une enquête sur le tourisme

Tableau 9 : Répartition géographique des investissements immobiliers

Investissements immobiliers de la Polynésie à l'extérieur en 2020

En millions de F CFP	Montants	Part
Solde (achats - ventes) dont	835	100%
Union européenne*	84	10%
dont France	53	6%
Canada	159	19%
Thaïlande	159	19%
Nouvelle-Zélande	137	16%
Hong-Kong	64	8%
Autres pays	233	28%

Investissements immobiliers de l'extérieur en Polynésie en 2020

En millions de F CFP	Montants
Solde (achats - ventes) dont	171
Union européenne*	346
dont France	346
Etats-Unis	-216
Autres pays	41

Source : IEOM, balance en règlements, hors Royaume-Uni

3.2 La méthodologie de la balance des paiements

Principes généraux de la balance des paiements

Définition

La balance des paiements est un document statistique, présenté suivant les règles de la comptabilité en partie double, qui rassemble et ordonne l'ensemble des transactions économiques et financières d'une économie – un territoire, un pays ou une zone économique – avec le reste du monde, au cours d'une période donnée.

La balance des paiements est, par construction, équilibrée dans la mesure où chaque transaction avec un non-résident a une contrepartie financière, une variation d'avoirs ou de dettes vis-à-vis des non-résidents. Dans le cas le plus simple, une exportation ou une cession de titres par les résidents donne naissance en contrepartie à une augmentation de leurs avoirs liquides (par exemple, les dépôts des résidents auprès des banques non-résidentes) ou une diminution de leurs engagements (par exemple un remboursement d'avances précédemment obtenues auprès de banques résidentes).

Objectifs

Mesurant les transactions entre résidents et non-résidents, la balance des paiements est une source d'informations clés. Elle permet de calculer le besoin ou la capacité de financement qui résulte de l'analyse de l'équilibre entre les niveaux d'épargne et d'investissement. La balance des paiements permet également d'évaluer l'insertion de la collectivité dans son environnement extérieur. Elle constitue enfin un élément non négligeable des comptes économiques de la collectivité par la fourniture d'éléments statistiques qui contribue à l'élaboration de certains agrégats macroéconomiques.

Aspects institutionnels et cadre conceptuel

Publiée sous double timbre de la Banque de France et de l'IEOM, sur mission du Trésor de 1999 à 2009, la balance des paiements des COM est intégralement élaborée par l'IEOM depuis 2009.

Elle prend pour référence les textes réglementaires de l'IEOM, dont l'assise légale est donnée par la LODEOM (Loi pour le Développement économique des Outre-mer, promulguée le 27 mai 2009 – article 56). Ces textes réglementaires, dont le cadre conceptuel est calé sur les normes contenues dans la cinquième édition du manuel du FMI, sont présentés sous forme de fiches sur le site Internet de l'IEOM (www.ieom.fr, rubrique « Balance des paiements »).

Disponibilité des données, publications et politiques de révisions

Depuis 1999, une balance des paiements est publiée annuellement pour la Polynésie française. Les révisions annuelles peuvent porter sur les deux années précédentes.

Conventions de signes

La balance des paiements est toujours présentée du point de vue de la Nation ou du territoire, contrairement à la comptabilité nationale au sein de laquelle les échanges avec l'extérieur sont généralement présentés du point de vue de l'agent « reste du monde ».

Par convention, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle c'est-à-dire à des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense. S'agissant du compte financier, un chiffre positif reflète une hausse des avoirs nets (avoirs – engagements), qu'ils soient financiers ou monétaires. Sur les lignes qui distinguent les avoirs et les engagements, un chiffre positif reflète une hausse ; un chiffre négatif représente une baisse.

Concepts et définitions clés

Résidents / non-résidents

Le critère de base est celui de la résidence des agents économiques, distinct du critère de nationalité. Pour les besoins de l'établissement de la balance des paiements, les résidents et les non-résidents se définissent comme suit :

- **sont résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs implantations dans la collectivité qui établit sa balance des paiements. Sont également résidentes les personnes physiques, quelle que soit leur nationalité, ayant leur principal centre d'intérêt dans la collectivité qui établit sa balance des paiements, à l'exception des militaires en poste dans la collectivité, qui restent des non-résidents, quelle que soit la durée de leur mission ;
- **sont non-résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs établissements hors de la collectivité ; les forces armées, notamment les unités stationnées dans la collectivité ; les consulats étrangers dans la collectivité ; les organismes internationaux, y compris ceux ayant leur siège dans la collectivité. Sont également non-résidentes les personnes physiques ayant leur principal centre d'intérêt hors de la collectivité, c'est-à-dire qui y ont leur installation effective ; les militaires en poste dans la collectivité, quelle que soit la durée de leur mission.

Polynésie française / extérieur

La Polynésie française établit sa balance des paiements vis-à-vis de l'extérieur. L'extérieur se répartit entre :

- le territoire dénommé « France » (comprenant la France hexagonale, les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte), Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-

et-Miquelon et la principauté de Monaco) ;

- « l'étranger » : parmi les pays étrangers sont assimilées les collectivités d'outre-mer de la Nouvelle-Calédonie et des îles Wallis-et-Futuna.

Secteurs économiques résidents

Dans certaines parties de la balance des paiements – notamment les transferts courants, les investissements de portefeuille, les autres investissements –, les montants recensés font l'objet d'un classement en fonction du secteur économique auquel appartient le résident partie prenante à l'opération. On distingue dans ce cas :

- **les autorités monétaires** c'est-à-dire l'IEOM ;
- **les administrations publiques locales** : collectivités locales¹⁸, organismes de sécurité sociale ;
- **les institutions financières monétaires (IFM) hors IEOM** comprenant les établissements de crédit et toutes les autres institutions financières dont l'activité consiste à recevoir des dépôts et/ou de proches substituts des dépôts de la part d'entités autres que les IFM et, pour leur compte propre, à octroyer des crédits et/ou à effectuer des placements en valeurs mobilières ;
- **les autres secteurs** à savoir tous les agents économiques non inclus dans les trois secteurs ci-dessus (entreprises industrielles et commerciales, assurances, OPCVM non monétaires, ménages et institutions à but non lucratif au service des ménages).

¹⁸ Notamment Pays, communes. Est exclu l'État (français), car non-résident.

Sources statistiques

Système de collecte

La collecte des données de la balance des paiements repose sur l'obligation faite à tous les résidents de déclarer à l'IEOM leurs opérations avec les non-résidents, directement ou par l'intermédiaire des banques résidentes.

Les opérations sont généralement déclarées en termes de flux bruts, sans compensation entre les recettes et les dépenses. Toutefois, les mouvements sur les avoirs et les engagements vis-à-vis de l'extérieur de l'IEOM, des administrations publiques, des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, tout comme ceux sur les crédits commerciaux, résultent de variations entre les encours de début et de fin de période.

Agents déclarants

Les obligations déclaratives liées à la balance des paiements sont décrites dans les textes réglementaires disponibles sur le site Internet de l'IEOM à la rubrique balance des paiements : www.ieom.fr.

- **Les intermédiaires financiers** (établissements de crédit, OPT, IEOM, AFD, etc.) pour toutes leurs opérations pour compte propre et pour celui de leur clientèle résidente.
- **Les administrations publiques** (direction des finances publiques, forces armées).
- Les déclarants directs :
 - les déclarants directs généraux (DDG) : ce sont des entreprises dont le montant des opérations avec l'extérieur (via des banques résidentes ou des comptes détenus hors de la collectivité) excède au cours d'une année civile un certain seuil, fixé à 1 milliard de F CFP ;
 - les déclarants directs partiels (DDP) : il s'agit des détenteurs de comptes à l'extérieur qui sont assujettis à une déclaration directe pour les mouvements initiés à partir de ces comptes, quand le total (mensuel) de leurs paiements entrants et sortants à travers ceux-

ci dépasse un certain seuil, fixé à 10 millions de F CFP ;

- les compagnies aériennes étrangères : ce sont des compagnies non-résidentes qui exercent une activité dans le territoire et qui doivent déclarer l'ensemble des règlements liés à leur activité commerciale d'escale ou de représentation, ainsi que les opérations avec leur siège social ou avec des sociétés sœurs à l'extérieur.
- **Les douanes** : les douanes transmettent à l'IEOM via l'ISPF les données relatives aux exportations et aux importations de biens.
- **Les voyageurs** : les enquêtes tourisme, élaborées à partir des déclarations des voyageurs entrant dans le territoire ou le quittant, permettent d'alimenter la ligne « voyages » de la balance des paiements. Elles sont conduites par l'ISPF.

Les informations complémentaires

- **Le Système unifié de rapport financier (SURFI)** géré par l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution). Il est utilisé pour vérifier les montants déclarés par les banques concernant leurs créances et engagements vis-à-vis des non-résidents.

Principales rubriques de la balance des paiements

Les rubriques de la balance des paiements sont réparties entre :

- **le compte de transactions courantes**, qui se divise en biens, services, revenus et transferts courants ;
- **le compte de capital**, qui regroupe les transferts en capital (remises de dettes, pertes sur créances, etc.) et les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (brevets, marques, etc.) ;
- **le compte financier** qui se décompose entre les investissements directs, les investissements de portefeuille, les produits financiers dérivés, les autres investissements et les avoirs de réserve.

Enfin, **le poste « erreurs et omissions »** est un poste d'ajustement dont l'existence tient à ce que, contrairement à l'exigence d'un véritable système de comptabilisation en partie double, les enregistrements en débit et crédit dans la balance des paiements ne sont pas inscrits simultanément à l'occasion de chaque transaction mais résultent de déclarations différenciées qui peuvent générer des erreurs, des oublis ou des décalages de période.

1. Le compte de transactions courantes

Les biens

- **Les marchandises générales**

Cette rubrique recense les transferts de propriété de biens meubles entre résidents et non-résidents valorisés à la valeur de marché des biens à la frontière de l'économie exportatrice. Elle est alimentée à partir des statistiques douanières qui subissent un certain nombre de corrections :

- les importations, qui sont comptabilisées en valeur CAF (coût, assurance, fret), sont ramenées à leur valeur FAB (franco à bord)

en cohérence avec les exportations (déclarées FAB) ; les frais d'expédition (assurances, transports) sont réaffectés aux rubriques de services appropriés ;

- les flux relatifs aux biens exportés ou importés en vue de transformation ou de réparation pour lesquels il n'y a pas de transfert de propriété sont exclus.
- **L'avitaillement**

Cette rubrique recouvre les achats de biens dans les ports et les aéroports par les transporteurs résidents à l'extérieur et par les transporteurs non-résidents en Polynésie française tels que les carburants, provisions et fournitures. En sont exclus les services apparentés (remorquage, emmagasinage, etc.) qui s'enregistrent parmi les services de transport.

- **Le négoce**

Sont recensés au titre du négoce international les règlements nets liés aux achats de marchandises « étrangères », non importées sur le territoire douanier polynésien, puis revendues à des non-résidents, ainsi que les achats et ventes à des non-résidents de marchandises polynésiennes ne quittant pas le territoire douanier polynésien.

Les services

- **Les transports**

Ils sont éclatés entre les transports maritimes et aériens. Cette ligne enregistre, outre les règlements déclarés au titre de l'acheminement des marchandises et des transports de passagers ainsi que des frais associés (à l'exception de l'avitaillement), la part des frais d'expédition contenus dans les règlements de marchandises.

- **Les services de communication**

Ils regroupent les règlements liés à des services postaux, télégraphiques ou téléphoniques, à l'utilisation de réseaux de télécommunications et à la transmission de données.

- **Les services de construction**

Ils enregistrent les règlements relatifs aux frais de fonctionnement et bénéfiques de chantiers, aux

dépenses de prospection minière et de forages pétroliers conduites par des résidents à l'extérieur ou au sein de la collectivité par des non-résidents, ainsi que les achats de marchandises liés à ces travaux, lorsqu'ils sont effectués dans des pays tiers.

- **Les services d'assurance**

Les services d'assurance comprennent les diverses formes d'assurance fournies aux non-résidents par les compagnies d'assurance résidentes et vice versa. Ils recouvrent les services d'assurances dites directes (assurance du fret, assurance-vie, assurance dommages ou accidents, etc.) et la réassurance.

- **Les services financiers**

Il s'agit des commissions et frais perçus par le secteur bancaire ou les autres secteurs lors, par exemple, d'opérations de change, de transactions sur valeurs mobilières, etc.

- Les autres services aux entreprises

Ils sont décomposés en services commerciaux, locations et services divers aux entreprises. Les services divers aux entreprises rassemblent les services techniques (frais d'étude et de recherche, assistance technique), les honoraires de membres des professions libérales, les frais d'abonnement et de publicité, les services administratifs entre affiliés (frais de gestion de succursales, agences, bureaux, etc.).

- **Les services personnels, culturels et récréatifs**

Ils sont subdivisés en services audiovisuels et annexes et autres services personnels et comprennent les règlements relatifs aux redevances cinématographiques, aux achats, ventes et locations de programmes de télévision et de radio, ainsi que les services rendus aux personnes non recensées par ailleurs.

- **Les services des administrations publiques**

Cette ligne recense principalement les dépenses de fonctionnement et d'investissement effectuées dans la collectivité par les forces armées, considérées comme une entité non-résidente. Elle recense notamment la part des salaires des militaires consommée localement.

- **La rubrique « voyages »**

Cette rubrique retrace les dépenses des personnes physiques lors de leurs déplacements à l'extérieur.

Au crédit de la rubrique « voyages » figurent les dépenses des personnes physiques non-résidentes en Polynésie française et au débit celles des résidents à l'extérieur de la collectivité (quel que soit le motif du déplacement : voyages touristiques, voyages d'affaires, etc.). Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont en revanche pas enregistrées sur cette ligne, mais avec les services de transports.

Jusqu'en 2007 en Polynésie française, les flux de la ligne « voyages » étaient principalement appréhendés à partir des échanges de billets de banque et de paiements effectués par carte bancaire. Depuis, ces flux sont mesurés à partir de l'enquête tourisme de l'ISPF en conformité avec la méthodologie retenue par la Banque de France pour l'établissement de la balance des paiements de la France.

Les revenus primaires

Les revenus sont partagés entre rémunérations des salariés et revenus des investissements.

- **Les rémunérations des salariés** comprennent les salaires et traitements versés par des employeurs non-résidents à leurs salariés résidents (y compris les rémunérations versées par l'État à ses agents) et inversement.
- **Les revenus des investissements** correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs (revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille et autres revenus d'investissements).

Les revenus secondaires

Les revenus secondaires sont ventilés par secteur.

- **Les revenus secondaires des administrations publiques** comprennent essentiellement les transferts courants des administrations publiques hexagonales

(notamment prestations sociales dont pensions, dotations, impôts et taxes).

- **Les revenus secondaires des autres secteurs** sont ventilés en deux rubriques, les envois de fonds des travailleurs et les autres opérations. Les envois de fonds de travailleurs reprennent les montants transférés à l'étranger par des travailleurs résidents et vice versa. Les autres opérations comprennent des opérations de nature très diverse, parmi lesquelles : les indemnités versées et les primes reçues par des compagnies d'assurance résidentes à des non-résidents et inversement (à l'exception de la part représentative de la charge de services – commissions – répertoriée en services d'assurance) ; les dons et versements humanitaires ; les subventions et donations ; les indemnités pour rupture de contrat ; etc.

2. Le compte financier

Les investissements directs

Les investissements directs couvrent les opérations effectuées par des investisseurs afin d'acquiescer, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion. Par convention, on considère qu'une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur détient au moins 10 % du capital social de l'entreprise investie.

Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise investie (ligne capital social), mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées (opérations de prêt, flux de trésorerie, etc. ; ligne autres opérations). Les investissements immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

Les investissements de portefeuille

Les investissements de portefeuille comprennent toutes les opérations « fermes » sur titres négociables entre résidents et non-résidents, achats à l'émission, négociations et remboursements, à l'exception de celles comprises au sein des investissements directs, des avoirs de réserve et des produits financiers dérivés.

Les autres investissements

Ce poste englobe toutes les opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier. Il se répartit entre créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'étranger, puis par nature d'opération (crédits commerciaux, prêts et emprunts, autres avoirs et engagements), enfin par secteur résident à l'origine des créances et engagements :

- **les avoirs de l'IEOM** retracent l'ensemble des transferts publics et privés avec la France hexagonale qui s'effectuent par l'intermédiaire du compte d'opérations de l'IEOM ;
- **les engagements des administrations publiques** renseignent sur l'augmentation ou la diminution des emprunts contractés par les administrations publiques résidentes à l'étranger de la collectivité (généralement auprès d'établissements tels que l'Agence française de développement ou la Caisse des Dépôts et consignations) ;
- **les avoirs et engagements du secteur bancaire** permettent d'observer l'évolution de la position « dépôts-crédits » du système bancaire local à l'égard de l'étranger ;
- **les avoirs de réserve** : l'IEOM ne détient ni stock d'or ni avoirs en Droits de tirage spéciaux (DTS) et ne constitue pas de réserves auprès du Fonds monétaire international. Le poste « avoirs de réserve » n'apparaît donc pas dans la balance des paiements des collectivités d'outre-mer.

**Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles
et téléchargeables gratuitement
sur le site www.ieom.fr**

Directeur de la publication : Marie-Anne Poussin-Delmas

Responsable de la rédaction : Fabrice Dufresne

Éditeur : IEOM

Dépôt légal : Décembre 2021 – ISSN 2428-1727 (en ligne)



Siège social • 115, rue Réaumur – 75002 Paris
www.ieom.fr
